

LAND IMPROVEMENT FUND

The next order, a motion of Hon. Mr. Wood for the appointment of a Select Committee on the subject of the Land Improvement Fund of Upper Canada being called.

Hon. Mr. Wood said he would, with the permission of the House, have it struck off the paper, but give notice that he would bring it up next Session.

RATE OF INTEREST

Mr. Ross (Dundas) moved the second reading of a Bill intituled: "An Act to limit the Rate of Interest."

Mr. Mackenzie raised a point of order. Any Bill to limit the rate of interest must originate in Committee.

Hon. Sir George-É. Cartier contended that it was not a matter of trade and commerce, and could therefore be introduced like any other Bill.

Hon. Mr. Wood wished to know how trade and commerce could be carried on without money. It had always been regarded by the Parliament of Canada as a question affecting trade and commerce.

After a long discussion,

Mr. Speaker decided, as follows:—

I still entertain the view I expressed some time ago, in defining the term "Trade" upon a question before the House relating to Insurance Companies. I then defined the word as follows:—

"I hold that the term, "Trade" does not in its general and popular sense, apply to Insurance. Trade means buying and selling, importing and exporting goods to market. Banking, Railways, Navigation, and Telegraphs all assist Trade and are its auxiliaries, but are not branches of Trade in the popular sense: yet, certainly, the first: "Banking," is more intimately connected with Trade than Insurance.

I do not find that Bills relating to these subjects must necessarily be considered in Committee of the Whole; sometimes it may have been done, but the practice is not uniform, and I see no rule which requires it."

[Hon. Mr. Wood—L'hon. M. Wood.]

FONDS POUR LA MISE EN VALEUR DES TERRES DU HAUT-CANADA

On met alors en délibération la question suivante à l'ordre du jour, soit la motion de l'honorable M. Wood de former un Comité spécial chargé d'étudier la question d'un Fonds pour la mise en valeur des terres du Haut-Canada.

L'honorable M. Wood dit que si la Chambre le permet, il aimerait rayer la question de l'ordre du jour, mais il donne avis qu'il l'inscrira à l'ordre du jour de la prochaine session.

TAUX D'INTÉRÊT

M. Ross (Dundas) propose la deuxième lecture du Bill intitulé: «Acte pour limiter le taux de l'intérêt».

M. Mackenzie invoque le Règlement. Tout projet de loi pour limiter le taux d'intérêt doit émaner d'un Comité.

L'honorable sir George-É. Cartier prétend que ce n'est pas là une question touchant l'industrie et le commerce, et qu'on devrait donc la traiter comme tout autre projet de loi.

L'honorable M. Wood aimerait savoir comment le commerce et l'industrie sauraient subsister sans argent. Le Gouvernement a toujours prétendu qu'il s'agissait d'une question touchant le commerce et l'industrie.

Après un long débat,

L'Orateur conclut de la façon suivante:—

Je maintiens toujours la définition que j'ai donnée, il y a quelque temps, du terme «commerce» relativement à une question soulevée en Chambre concernant les compagnies d'assurance. A ce moment-là, j'ai défini le mot «commerce» comme suit:—

«Je soutiens que le terme «commerce» dans son sens général et populaire ne s'applique point aux assurances. «Commerce» implique achats et ventes, exportations et importations de marchandises. Les banques, les chemins de fer, la navigation et les télégraphes sont des auxiliaires du commerce, mais ne sont point des branches de commerce dans le sens populaire attaché à ces expressions; cependant, les banques assurément, se rapportent plus intimement au commerce que les assurances.

Je ne vois pas que des Bills se rapportant à ces différents objets doivent nécessairement être examinés en Comité plénier; la chose peut avoir lieu quelquefois, mais la pratique n'est pas uniforme et je ne vois aucune règle qui l'exige.»